



Les enquêteurs du Sed y ont transmis le dossier le 13 septembre dernier après avoir bouclé les enquêtes préliminaires.

L'affaire du vol de près de 500 ordinateurs PbHev, don du chef de l'Etat, Paul Biya, à la Faculté des sciences de l'Université de Yaoundé I sera désormais enrôlée au hall du Tribunal criminel spécial (Tcs).

Après avoir bouclé les enquêtes préliminaires, les enquêteurs du Secrétariat d'État à la défense (Sed) y ont transféré les dossiers pour la suite de la procédure. D'après des sources proches du dossier, l'affaire a été envoyée au Tes le 13 septembre dernier, les enquêteurs ayant trouvé que c'est le Tes qui est la cour compétente à juger de l'affaire.

« Le recteur avait demandé aux enquêteurs d'envoyer le dossier au Tribunal de première instance mais, ils ont plutôt opté pour le Tes », confie une source. Au ministère de l'Enseignement supérieur où l'information est confirmée, l'un des responsables indique ne pouvoir se prononcer sur le sujet car non seulement il s'agit d'un dossier qui est en phase d'instruction mais également, d'un dossier confidentiel.

En effet, le choix du Tes n'a pas été du fait du hasard car, il est compétent pour juger des affaires de détournement de fonds publics supérieur ou égal à 50 millions Fcfa. Et, d'après

l'une des personnes citées dans ce dossier, si on évalue le nombre d'ordinateurs indiqué comme disparu, cela est équivalent à plus de 100 millions Fcfa, car, d'après le ministre d'État ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndongo, un ordinateur PbHev coûte 300 mille Fcfa.

Ainsi, devant les juges du Tcs, pourront se succéder tour à tour, le doyen de la Faculté des sciences, Jean Claude Tchouankeu, à qui le recteur, Maurice Aurélien Sosso, avait fait le reproche d'avoir confié les clés de la salle d'ordinateurs à la présidente du bureau de l'Association des étudiants de la faculté des Sciences (Aefas) Hornelle Vanessa Kamaha; la présidente de l'Aefas ; Etienne Minsongo'Mendo un étudiant de l'École normale supérieure de Yaoundé et probablement le vice-président de l'Aefas et certains responsables de l'Université de Yaoundé I dont, le recteur. Avant cette étape au Sed, le recteur, Maurice Aurélien Sosso a présidé une réunion le 07 septembre dernier.

C'était à la demande de Jacques Fame Ndongo qui, dans une correspondance adressée au recteur, demandait de réexaminer le cas de Hornelle Vanessa Kamaha et Etienne Minsongo Mendo, suspendus à l'École normale supérieure de Yaoundé, suite à une décision du recteur.

Et donc, d'après Maurice Aurélien Sosso, seule la décision de la justice pourrait lever ou non cette suspension. Mais, l'on apprendrait qu'au cours de cette rencontre, le recteur n'a pas daigné revoir sa décision et a même souhaité l'exclusion définitive des deux étudiants de l'École normale supérieure.

Rappelons que ce qui est désormais convenu d'appeler affaire du vol d'ordinateurs portables PbHev à la Faculté des sciences de l'Université de Yaoundé I remonte au mois de février dernier. Un important stock d'ordinateurs, 500 d'après le recteur, destinés aux étudiants de cette faculté pour le compte années académiques 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020 est porté disparu.

Accusés d'avoir détourné lesdites machines, la présidente de l'association des étudiants de la faculté des sciences, Hornelle Vanessa Kamaha et son vice-président ont été destitués le 05 mars dernier par décision du recteur.

Ils ont été précédemment interpellés et placés en garde à vue au secrétariat d'État à la défense (Sed). Plusieurs semaines après l'incident, parallèlement aux enquêtes menées par la commission d'audit de l'Université de Yaoundé I, le doyen de la faculté des sciences, Jean Claude Tchouan-keu, a été entendu au Sed, suite à la correspondance du recteur datant du 10 mars dernier ; de même que les étudiants cités dans l'affaire.

Mutations
